



PERRIGNY
JURA

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en salle du conseil à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Philippe VINCENT, 1^{er} Adjoint au Maire.**

Présents : Mesdames Christine BERNARD, Marie-Noëlle PECCLET, Messieurs Philippe VINCENT, Jean-Claude BAYARD, Alain PAIN, Adjoint.

Mesdames Catherine CHENEVAL-PALLUD, Sandra POULAIN, Chantal TISSOT-MOSSU, Messieurs Dominique BAUD, François DELATOUR, Monsieur Jérémy MICHEL

Absent(s) excusé(es): Mesdames Christiane MAUGAIN (Pouvoir donné à P. VINCENT), Marie FRAY (pouvoir donné à A. PAIN), Monsieur Jean-Luc BLACHON (pouvoir donné à D. BAUD)

Secrétaire : Madame Stéphanie DEPROST

I. Conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT, il convient de procéder à la nomination d'un secrétaire de séance.

Madame Stéphanie DEPROST est désignée secrétaire de séance.

II – Compte-rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoir du Conseil Municipal :

- 30/05/2024 : Vente BOSQUET / BOSQUET (Fille) – Terrain cadastré sect. AE 130 - 130 Rue du Pré Guyot d'une superficie de 522 m²
- 31/05/2024 : Vente THIELLET / DEBRUYNE – JOBARD – Terrain cadastré sect. AD 116 - 76 Impasse des Cadets d'une superficie de 349 m²
- 03/06/2024 : Vente VOYEMANT / OFFNER – Terrain cadastré sect. AC 418 - 1080/1082 Route de Conliège d'une superficie de 21 m²

III- Affaires générales

Délibération n°2024_26

Rapporteur : Monsieur Philippe VINCENT

OBJET : **Maison médicale – offre actualisée pour l'ensemble immobilier**

Préalablement, Madame le Maire rappelle que, suite à décision du Conseil Municipal lors d'une précédente séance, la Collectivité est entrée en négociation pour l'acquisition du bâtiment situé 310 Route de Conliège.

Après diverses propositions, une proposition définitive avait été retenue par les propriétaires, toutefois, faute de trouver un accord sur le découpage parcellaire, les propriétaires ont formulé une contreproposition consistant en l'acquisition de l'ensemble immobilier. Cet ensemble comprendrait donc le bâtiment initial accompagné de la maison d'habitation mitoyenne.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.1311-10 ;

CONSIDERANT le bien immobilier, 310 Route de Conliège, cadastré AD 30, propriété de la SCI « L'atelier 310 »

CONSIDERANT la proposition des propriétaires d'acquérir ce bien au prix de 310 000 €,

CONSIDERANT l'arrêté du 5 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 17 décembre 2001 relatif aux opérations immobilières des collectivités et organismes publics fixant le seuil de consultation obligatoire du service des Domaines à 180 000 € pour les acquisitions,

CONSIDERANT l'avis rendu par le service des Domaines en date du 14 juin 2024.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
à la majorité, 9 voix « Pour » et 7 abstentions**

PROPOSE l'acquisition de la propriété immobilière, cadastrée AD 30, située 310 Route de Conliège 39570 Perrigny dans les conditions décrites, moyennant la somme de 250 000€ hors frais notariés ;

AUTORISE Madame le Maire à signer l'acte d'acquisition de l'immeuble et à procéder à cette acquisition par acte notarié ;

AUTORISE Madame le Maire à accomplir toute démarche nécessaire à l'exécution de cette délibération ;

IV – Questions et informations diverses :

Information diverse n°1

Rapporteur : Monsieur Philippe VINCENT

OBJET : Retour sur la Conférence des Maires d'ECLA

* **Mobilité** : A la suite de la décision prise lors du Conseil Communautaire du 16/05 de ne pas donner suite à l'AO lancé pour un contrat de DSP, le Conseil Communautaire du 20/06 a décidé de réorganiser totalement le transport sur le territoire d'ECLA, via un contrat d'Obligation de Service Public confié à la SPL Mobilité Bourg-Franche Comté dont ECLA est actionnaire.

Pascal PINGLIEZ - responsable Mobilité - a présenté aux Elus les grandes lignes du projet qui devrait être mis en place à compter du 1er août prochain

* **Urbanisme - SCOT et PLUi** : Le V/Prsdt en charge de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et de l'Urbanisme a présenté à tous les grands axes du SCOT actuellement en révision au niveau du Pays Lédonien. Il a insisté sur la nécessité de participer à la réunion du 18 juin à la Cité des Sports. C'est en effet ce jour-là qu'au sein d'ECLA, l'on pourra échanger sur le Document d'Orientation et d'Objectifs, pièce maitresse du SCOT, avec laquelle le futur PLUI-HM devra être compatible ; d'où l'importance de donner son avis sur ce cadre de référence

* **Numérique - Déploiement de la fibre** : Après arrêt des chantiers en zone AMII dû au changement de sous-traitant entre Eiffage et NGE, Hervé GUY a fait le point sur les différentes communes, y compris celles qui dépendent du déploiement réalisé par le Département. NGE doit aujourd'hui reprendre ses calculs de charge et, si nécessaire, changer des poteaux (1700 unités qui devront désormais être en composite et non plus en bois) : ce qui pourra générer des permissions de voiries ; Merci aux communes concernées d'y répondre rapidement. Pour la totalité des communes en zone AMII, Orange et son sous-traitant ont annoncé une échéance pour la fin d'année 2024.

Se profile aussi la question de la fin et du retrait du cuivre : la date de 2030 est annoncée pour toute la France, mais pour certaines communes ce sera bien avant. Ainsi, dans le Jura, 25 communes n'auront plus de cuivre dès 2027, dont Chille, Chilly le Vignoble, Courbouzon, Villeneuve sous Pymont, Saint Didier et L'Etoile : Quid dès lors de ceux qui ne seront pas raccordés à la fibre, et n'auront donc plus de téléphone ?

* **L'accueil des Gens du Voyage** : le projet de nouveau schéma départemental présenté par le Préfet, prévoit, sur le territoire d'ECLA :

- la réalisation d'une aire de grands passages (site de Ruffey sur Seille) capable d'accueillir 150 caravanes : viabilisation en cours de finalisation

- l'agrandissement de l'aire d'accueil de Montmorot : passage de 16 à 20 emplacements

- la création de 3 aires familiales locatives, capables d'accueillir chacune 2 familles

* **Financement de la voirie** : le Président a résumé les discussions issues de la réunion du Groupe de Travail spécifique, et redonné la feuille de route avec, pour chaque commune, l'échéance du vendredi 19/07 pour faire connaître sa préférence parmi les 4 options présentées. Ensuite, le Bureau Exécutif d'ECLA présentera un projet de délibération

sa préférence parmi les 4 options présentées. Ensuite, le Bureau Exécutif d'ECLA présentera un projet de délibération tenant compte de l'hypothèse majoritaire ; l'idée directrice étant de mettre en place la nouvelle compétence avant l'élaboration du BP 2025.

S'agissant du Conseil Municipal de Perrigny : après discussion interne, rejet catégorique des variantes C et D + pas trop d'engouement pour la variante A : préférence donc pour la variante B.

Information diverse n°2

Rapporteur : Monsieur Alain PAIN

OBIET : Point d'information sur les travaux

Point d'information sur travaux en cours ou réalisés : Alain PAIN évoque le chantier Rue de La Lième - Bas de la rue de Babylone où :

- résine sur plateau réalisée vendredi 21/06
- zones 30 installées depuis ce jour 26/06
- ne restent donc plus que d'ultimes finitions à venir (avec une entreprise "pas toujours facile à manager")

Information diverse n°3

Rapporteur : Monsieur Philippe VINCENT

OBIET : Point sur l'organisation des Elections Législatives

Tableaux de permanences des Elus pour les 2 tours de scrutins bouclés en séance

Information diverse n°4

Rapporteur : Madame Christine BERNARD

OBIET : Point sur l'organisation de la fête de la Saint-Jean

Derniers rappels ou consignes sur le sujet donnés en séance par Christine BERNARD

Information diverse n°5

Rapporteur : Monsieur Philippe VINCENT

OBIET : Calage de dates prévisionnelles pour les Conseils Municipaux du 2^{ème} semestre

Après concertation, dates arrêtées aux mercredi 4/09, 2/10, 6/11 et 4/12

Le secrétaire de séance

Stéphanie DEPROST



Fin de séance à 23h00

P/O Le Maire
Le 1^{er} Adjoint
Philippe VINCENT

